



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
54 rue de l'Arbre Sec 75 001 PARIS  
tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62  
[www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) [pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:pjj.fsu@wanadoo.fr)

## MARDI 14 JUIN: LA PJJ EN GREVE ET EN MANIFESTATION CONTRE LE PROJET DE LOI TRAVAIL

La mobilisation contre la loi travail perdure et ne faiblit pas. Des dizaines de milliers de salarié-es, sans emploi, jeunes, fonctionnaires, défilent dans la rue, sont en grève depuis le 9 mars 2016. Le durcissement de la mobilisation dans de nombreux secteurs (transports, raffinerie, nucléaire...) montre la détermination de salarié-es à combattre ce projet de loi qui contient de nouvelles régressions sociales et ne permettra pas de lutter contre le chômage. Malgré la stratégie du gouvernement qui consiste à instrumentaliser les blocages, l'opinion publique reste très majoritairement opposée à ce projet de loi. L'utilisation du 49.3 a certainement renforcé cette conviction : arc bouté, passant en force, il démontre sa faiblesse et son absence de majorité même à l'assemblée nationale.

La cabale scandaleuse, de Valls et du MEDEF notamment, contre les organisations syndicales ne réussit pas à faire oublier que c'est le gouvernement qui est responsable des tensions, des blocages et des grèves !

La Fonction Publique doit se mobiliser davantage. Nous ne sommes pas dupes des annonces d'augmentation de salaire pour les enseignant-es en plein mouvement social !

En effet, il ne faut pas se faire d'illusion, la Fonction Publique, notamment la PJJ, ne sera pas épargnée par les politiques libérales. A cet égard, le rapport sur le temps de travail des fonctionnaires nous indique le chemin qui sera poursuivi après la mise en œuvre de la loi travail si celle-ci est votée. Cela n'est pas sans rappeler les attaques dont la PJJ a fait l'objet lors de la mise en place de l'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail) ! Rappelons nous aussi la RGPP, la « *nécessaire rentabilisation* » des emplois et les dégâts causés sur les personnel-les, les services, et donc sur les missions éducatives, les jeunes et leurs familles.

Le mardi 14 juin le texte sera à l'étude au Sénat. Depuis mercredi 1<sup>er</sup> juin, la commission étudie les 400 amendements déposés. **La version sénatoriale rétablit certains points du texte, supprimés par le gouvernement face à la contestation, et va plus loin dans la libéralisation du marché du travail** (suppression des 35 heures notamment). La journée du 14 juin doit être une réussite, un temps fort de convergence de luttes interprofessionnelles afin de contraindre, enfin, le gouvernement à retirer sa loi et à l'ouverture de discussions pour garantir les droits des salarié-es et en créer de nouveaux.

**Vous avez signé la pétition « loi travail non merci », comme 1 300 000 personnes ? Concrétisez votre opposition à la loi travail ! En grève, en manifestation le mardi 14 juin.**

**C'EST DANS LA RUE QUE CA SE PASSE !!!**

**14 JUIN : GREVE ET MANIF' NATIONALE  
A PARIS  
RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !**

